

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4994)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 134

présenté par  
Mme Vidal et Mme Rist  
-----

### ARTICLE 1ER BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.